



ASSOCIATION POUR LA PROTECTION
DE L'ENVIRONNEMENT DU LAC NOIR
ET DE LA RIVIÈRE NOIRE

Aux membres concernés par l'environnement du Lac Noir et de la Rivière Noire.

Madame, Monsieur,

Par la présente il me fait plaisir de vous convoquer à :

L'assemblée générale annuelle de l'APELNRN

Samedi le 20 juillet 2019 à 9h00

Au Centre Culturel de Saint-Jean-de-Matha 86 rue Archambault

Lors de cette assemblée, le Conseil d'administration de votre association présentera le suivi des dossiers en cours et des démarches entreprises durant l'année afin de protéger notre beau lac et ses tributaires. Les gens qui désirent se présenter au conseil d'administration doivent donner un avis au secrétaire M. Robert Lachance (robert.lachance@live.ca) au moins 5 jours ouvrables avant l'assemblée. Tous les documents pertinents pour l'assemblée générale annuelle seront disponibles pour consultation ou impression sur notre site web au www.apelnrn.ca, et seront aussi publiés sur notre page Facebook.

Nous vous invitons à informer vos amis et voisins qui sont intéressés par la protection de l'environnement à se joindre à nous en devenant membres. Seulement les membres votants et non votants, en bonne et due forme, pourront assister à cette assemblée.

N'oubliez donc pas de renouveler votre carte de membre si ce n'est déjà fait. Vous pouvez le faire en visitant notre site www.apelnrn.ca ou à votre arrivée avant le début l'assemblée. Il est important de se rappeler que pour être admissible et en mesure de voter à l'assemblée vous devez avoir payé votre cotisation, et être en mesure de démontrer que vous êtes éligible pour être membre votant par une preuve de propriété (compte de taxes). Vous pouvez également être éligible comme membre non-votant à défaut d'être éligible à titre de membre votant. Ouverture pour inscription à partir de 8:30 Am.



ASSOCIATION POUR LA PROTECTION
DE L'ENVIRONNEMENT DU LAC NOIR
ET DE LA RIVIÈRE NOIRE

Nous vous attendons en grand nombre, car votre présence est importante : elle fait la différence pour une organisation proactive qui, depuis son existence, a pour mission première de préserver l'environnement du lac et de sa rivière.

Nous avons de grands défis devant nous, et grâce à vous, nous laisserons un magnifique héritage à nos générations futures.

« Soyons actifs ensemble pour notre environnement »

Jean-Pierre Ménard

Président

Robert Lachance

Secrétaire



ASSOCIATION POUR LA PROTECTION
DE L'ENVIRONNEMENT DU LAC NOIR
ET DE LA RIVIÈRE NOIRE

ORDRE DU JOUR

- 1) NOMINATION DU PRÉSIDENT ET DU SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE
- 2) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3) OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET CONSTATATION DU QUORUM
- 4) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 21 JUILLET 2018
- 5) MOT DU PRÉSIDENT M. JEAN-PIERRE MÉNARD
- 6) PRÉSENTATION ET RÉCEPTION DU RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 MARS 2019
- 7) PRÉSENTATION ET ADOPTION DU BUDGET 2019-2020
- 8) RAPPORT DES RESPONSABLES DE COMITÉS
 - i) RAPPEL CODE NAUTIQUE, ÉTHIQUE ET BOUÉES. M. MARIO CÔTÉ
 - ii) CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DE L'EAU. M. YVES ROBICHON
 - iii) CARTE BATHYMÉTRIQUE M. FRANÇOIS DURAND
PRÉSIDENT MEM
 - iv) PROCÉDURE D'ACCÈS AUX PLANS D'EAU DU LAC NOIR. À VENIR
 - v) COMMUNICATIONS, STRATÉGIE MME BRIGITTE BEAULIEU
 - vi) ANNEAU DE GLACE, 'FAT BIKE' ET DE MARCHÉ SUR LE LAC. M. MARIO CÔTÉ
- 9) APPROBATION DES ACTES POSÉS PAR LES ADMINISTRATEURS. PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE
- 10) ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE
- 11) VARIA PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE
- 12) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE